

FOCUS

Emploi : le portrait-robot du candidat juriste

Le candidat « idéal » à un poste de juriste d'entreprise est spécialisé, ouvert, doté d'un esprit d'équipe, mais pas nécessairement surdiplômé.

ANTOINE DEVAUD

Les juristes ne représentent que 1,6 % des cadres, mais leur nombre s'est accru de 45 % en cinq ans, indique l'enquête réalisée par le cabinet Intuitu Personae auprès de 2.360 responsables juridiques d'entreprise. 28,5 % des sondés estiment que leur recrutement est lié au développement de leur société, 23,7 % à des remplacements « naturels » sur des postes préexistants et 21,4 % à une meilleure prise en compte de la fonction juridique.

Les modes de recrutement ? Le tiercé gagnant est le suivant : annonces de presse (48 %), chasseurs de têtes (39,2 %) et « parrainages » (31,6 %). En revanche, les candidatures spontanées sont peu concluantes (2,8 %), même si leur nombre a explosé avec l'accroissement du nombre de jeunes diplômés en droit.

L'enquête montre tout le soin apporté au recrutement de cette catégorie dont le rôle est fondamental pour l'entreprise. Le candidat-juriste « idéal » a un profil type : spécialisé, ouvert, doté d'un esprit d'équipe, mais pas nécessairement surdiplômé. Si la plupart des annonces de recrutement mentionnent que le candidat doit posséder un niveau troisième cycle, les responsables du recrutement ne sont pourtant qu'une petite majorité à estimer justifiée la différence de rémunération proposée par rapport à un deuxième cycle. Beaucoup préfèrent même recruter un

étudiant sortant de maîtrise « qui sera formé sur le tas », plutôt que le titulaire d'un DESS ou d'un DEA très spécialisé, mais pas toujours opérationnel.

Parler l'anglais, connaître les cultures étrangères, voire les systèmes juridiques étrangers (48 %), sont aussi, sans conteste, des éléments utiles pour les juristes qui devront assurer des opérations transfrontalières.

Du temps pour se former

Si posséder un diplôme juridique étranger constitue, a fortiori, un atout, les diplômes de gestion type MBA ne sont ici guère convoités. « Les responsables juridiques estiment sans doute que les juristes ne doivent pas se disperser, mais se concentrer sur le raisonnement juridique », explique Patrick Ayache, directeur général d'Intuitu Personae. Certes, certains diplômes complémentaires aux études de droit sont tout de même très appréciés : fiscalité et comptabilité avant tout.

Sans doute conscients de l'importance de « laisser du temps au temps », les responsables juridiques sont 83 % à prévoir des procédures spécifiques d'accueil et de formation pour les nouveaux arrivés : bref séjour dans un autre service, organisation progressive de l'autonomie par des formes de tutorat.

Ils reconnaissent d'ailleurs qu'un juriste débutant ne devient réellement opérationnel qu'après un peu plus d'un an. Le délai est de quatre mois pour un juriste confirmé. ●